



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Valenciennes, votre nouveau
lieu de vie.

BIENVENUE À
VALENCIENNES





L'ARRIVÉE À VALENCIENNES /

♦ Une Maison des Services aux Etudiants pour les étudiants de Université Polytechnique Hauts-de-France

À Valenciennes, la nouvelle Université Polytechnique Hauts-de-France, issue du rapprochement de plusieurs établissements, développe son attractivité auprès des étudiants internationaux. La Maison des Services aux Étudiants (MSE) vous accueille dès votre arrivée.

En partenariat avec l'association 3E, association d'entraide pour les étudiants étrangers, les primoarrivants peuvent être accompagnés dans leurs démarches :

<https://www.linkedin.com/in/association-entraide-etudiants-etrangers-663021260/>

- téléchargez le **Guide Aube Sup 2024**, édité par le Conseil départemental de l'Aube : <https://www.aube.fr/> > Guides pratiques > Éducation, formation

- consultez le **site Étudier à Troyes, le portail de l'enseignement supérieur** : <http://etudieratroyes.fr/>

Adresse : Service Commun pour les Études et la Vie Etudiante (SCEVE), Maison des services à l'étudiant, à l'entrée A du Campus du Mont-Houy, situé sur la commune d'Aulnoy-lez-Valenciennes, 59300 Valenciennes.

Accueil : de 8h à 17h30 sans interruption.

Accès : par le tramway, station principale Campus Mont-Houy.

Contact : 03 27 51 12 34 / 03 27 51 10 12 ou international_in@uphf.fr

Pour en savoir plus :

- voir les pages dédiées à l'international sur le site de l'université :

<https://www.uphf.fr> > Université > L'international

- consulter le U-guide, guide de l'étudiant :

<https://www.uphf.fr> > vie des campus > bienvenue à l'uphf

♦ L'accueil des chercheurs et doctorants

L'Université Polytechnique Hauts-de-France accueille chaque année des chercheurs et des doctorants étrangers :

Contact : recherche@uphf.fr

Site : <https://www.uphf.fr/recherche-luphf>

L'association **Doc'Up** accompagne les doctorants lors de leur arrivée et tout au long de leur séjour à Valenciennes. Retrouvez-les sur les réseaux sociaux : https://twitter.com/docup_uphf et <https://www.facebook.com/DocUP.UPHF/>

♦ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Valenciennes !

Grâce à ESN (Erasmus Student Network), vous pouvez demander un accompagnement sous la forme d'un parrainage d'un étudiant de Valenciennes via le Buddy System.

En savoir plus :

- <https://buddysystem.eu/fr/>

- <https://www.facebook.com/esnvalenciennes/>

♦ L'accueil dans les établissements

Selon l'établissement d'accueil, deux services peuvent vous renseigner : le Service des Relations internationales et le Service de la Scolarité.

Quel que soit votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de **Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur** : <https://www.campusfrance.org> > Etudiants > Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

A l'Université Polytechnique Hauts-de-France, c'est le SCEVE (Service Commun pour les Etudes et la Vie Etudiante) de l'Université et son Bureau de la Vie Etudiante qui vous assistent dans vos premières démarches.

Adresse et contact (voir ci-contre).

♦ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT À VALENCIENNES /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

Pour en savoir plus :

- consultez la page Logement du site de l'Université Polytechnique Hauts-de-France :

<https://www.uphf.fr> > vie des campus > pratique > logement

- téléchargez le guide Logement réalisé par le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) des Hauts-de-France) :

<http://www.crij-hdf.fr> > nos publications > guide du logement

- le Point Information Jeunesse (PIJ) de Valenciennes vous accueille et vous aide dans votre recherche de logement.

Adresse : Espace jeunesse famille,
12 rue Louis-Cellier, 59300 Valenciennes
Contact : 03 27 22 43 50 ou pij@ville-valenciennes.fr
Accueil : du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h.

QUELQUES CONSEILS

♦ Se loger pour quelques jours

Valenciennes ne dispose pas d'Auberge de jeunesse. Pour quelques nuits, vous pouvez vous loger dans les **hôtels à prix modérés**. Consultez le **site de l'Office de tourisme de Valenciennes** :

<https://www.tourismevalenciennes.fr> > séjourner

♦ Se loger pour une longue période

- **Les logements étudiants** du Centre Régional des Œuvres Universitaires (CROUS) de **Lille Nord - Pas-de-Calais, dont dépend Valenciennes**.

Contacts :

- accueil téléphonique : au 02 30 06 02 49, de 9h à 17h.

- mail : service.international@crous-lille.fr

Vous pouvez aussi trouver sur le site de l'Université Polytechnique Hauts-de-France, les coordonnées des 4 résidences étudiantes du CROUS à Valenciennes : <http://www.uphf.fr> > campus > logement

Site du CROUS Lille Nord – Pas-de-Calais :

<https://www.crous-lille.fr>

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• **Les plateformes de logements privés**
L'Université Polytechnique Hauts-de-France a mis en place un **service logement** à travers la **plateforme Studapart** qui peut vous permettre de trouver un logement plus facilement : <https://uphf.studapart.com/fr/>

D'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles à Valenciennes, Consultez par exemple :

<https://www.adele.org>

<https://www.immojeune.com>

<https://www.location-etudiant.fr>

<https://housinganywhere.com>

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

LES DÉPLACEMENTS À VALENCIENNES



Valenciennes est située :

- à 2 heures de l'aéroport de Paris - Charles de Gaulle en TGV ;

- à 30 minutes de l'aéroport de Lille en voiture et à 1 heure en train (<https://www.oui.sncf/>).



Si vous arrivez par le train à Valenciennes et si vous souhaitez vous rendre sur les campus de l'Université Polytechnique, consultez le site : <https://www.uphf.fr> > campus > transport



En ville et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (bus et tramway), grâce au réseau Transvilles : <https://www.transvilles.com/>

Une nouvelle ligne de bus de nuit est également disponible pour vos sorties nocturnes.



Pour des trajets dans la région, prenez les trains régionaux : <https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france>



Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple les sites collaboratifs :
- site régional <https://www.passpasscovoiturage.fr/>
- site national : <https://www.blablacar.fr>

• D'autres solutions sur le site de Campus France : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

◆ **Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement**

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ **Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)**

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ **Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap** prévenez le Service Social du CROUS qui agira en lien avec l'Université.

L'Université Polytechnique Hauts-de-France dispose d'un **Relais Handicap** qui accueille les étudiants en situation de handicap.

En savoir plus : <https://www.uphf.fr> > campus > mission handicap

◆ **Validation de l'inscription**

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Etrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

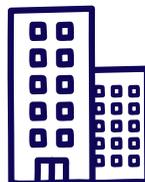
• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : <https://www.campusfrance.org/fr/des-tutos-pour-aider-les-etudiants-internationaux-dans-leurs-demarches>

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ **CVEC**

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > s'organiser

> CVEC



OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Valenciennes.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas de l'Université Polytechnique Hauts-de-France, qui dispose d'un Centre de Santé étudiante (SSE).

Adresse : Maison des Services à l'Étudiant, Campus Mont-Houy.
Site : <https://www.uphf.fr/vie-campus/bien-vivre/centre-sante>

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque, chez un assureur privé ou auprès d'une mutuelle étudiante. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

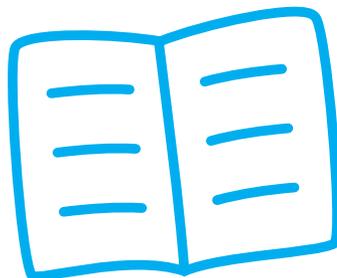
APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année :

<https://ecolesdete.campusfrance.org/#/main>

- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.



TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaire d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 3 adresses :

- **Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)** des Hauts-de-France met à votre disposition une plateforme d'offres d'emploi et de stages : <http://www.crij-hdf.fr/>

- **Le site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr>

- **Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)** de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (pour les étudiants qui y sont inscrits) peut aussi vous accueillir, vous orienter et vous conseiller : stage-emploi@uphf.fr. Consultez également l'**application PRO'fil de l'UPH** : <https://profil.univ-valenciennes.fr/>



LES SORTIES À VALENCIENNES /

PRATIQUER UN SPORT

• Dans votre école ou dans votre université, vous pouvez avoir un accès privilégié gratuit au sport. Renseignez-vous auprès du Service des sports de votre établissement ou consultez **le site de l'Université Polytechnique Hauts-de-France**, qui propose une trentaine d'activités : <https://www.uphf.fr> > vie des campus > vie universitaire > sports

• **La Ville de Valenciennes** offre également de nombreux loisirs sportifs : <https://www.valenciennes.fr> > découvrir la ville > ses loisirs sportifs

PARTICIPER

• Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus :

- renseignez-vous dans votre établissement (Service de la vie étudiante) ou consultez le site de la **vie associative** de l'Université Polytechnique Hauts-de-France : <https://www.uphf.fr> > vie associative et engagement de l'étudiant

- consultez aussi les sites nationaux : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

• **Il existe à Valenciennes une antenne ESN (Erasmus Student Network), une association d'accueil des étudiants internationaux :** <https://www.facebook.com/esnvalenciennes/>

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Valenciennes propose de nombreuses façons de se cultiver ou de faire la fête : cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives sont au programme et, la plupart du temps, à tarif réduit pour les étudiants :

<https://www.uphf.fr> > vie des campus > vie universitaire > culture

• Vous pouvez également consulter les pages du Service culturel de l'Université Polytechnique Hauts-de-France : <https://www.uphf.fr> > campus > culture – sport- loisirs > guide des activités culturelles

• **Pour se distraire ou se cultiver, à Valenciennes, on trouve :**

- 1 grand cinéma multiplexe (tarifs étudiants).

- 1 musée des Beaux-Arts, tarif réduit pour les étudiants :

<https://valenciennesmusee.valenciennes.fr/>

- 4 salles de spectacles, dont Le Phénix, importante scène nationale.

- 5 grandes librairies, dont Le Furet du Nord, chaîne célèbre de librairies dans les Hauts-de-France.

- 1 grande bibliothèque municipale, la bibliothèque multimédia Simone Veil, dans un bâtiment classé monument historique, et les bibliothèques universitaires de l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

En savoir plus sur le site de la Ville de Valenciennes : <https://www.valenciennes.fr/>

• Pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, consultez **le grand quotidien régional, La Voix du Nord**, disponible en kiosque ou sur internet (disponible gratuitement dans les composantes de formation à l'Université Polytechnique Hauts-de-France) : <http://www.lavoixdunord.fr>

• Vous pouvez aussi voir l'agenda culturel de l'Office de Tourisme de Valenciennes : <https://www.tourismevalenciennes.fr> > agenda



LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

- Le musée des Beaux-Arts, avec des collections du sculpteur Carpeaux et du peintre Watteau (natifs de Valenciennes), tarifs étudiants.
- Le square Watteau, avec la fontaine dominée par une sculpture de Carpeaux représentant Watteau !
- La place d'Armes et l'Hôtel de ville.
- Le théâtre d'Anzin, à la façade art-déco.
- La basilique Notre-Dame du Saint-Cordon, exemple d'architecture néo-gothique du Nord de la France.
- L'H du Siège, un lieu atypique de création artistique (entrée gratuite).
- La patinoire Valigloo, à l'architecture futuriste.
- L'étang du Vignoble, avec sa base nautique, à deux pas du centre-ville.
- Le parc de la Rhônelle, un grand parc à l'anglaise bien aménagé.
- Le stade du Hainaut pour les matchs de Ligue 2.
- L'ancien hôpital du Hainaut, monument historique du XVIIIe siècle, réhabilité en hôtel.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de tourisme de Valenciennes : <https://www.tourismevalenciennes.fr/>



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

MARS :

- Festival Nord de Rire, festival d'humour avec des talents des Hauts-de-France (tarif réduit étudiant).
- Festival 2 cinéma de Valenciennes, festival de cinéma (fictions et documentaires).

AVRIL :

- Les Foulées valenciennoises, 3 500 coureurs dans la ville.

MARS :

- Festival2 Valenciennes, festival de cinéma (fictions et documentaires).

MAI :

- La Nuit européenne des musées : le musée des Beaux-Arts ouvre ses portes (animations et visites, entrée gratuite).
- Festival Embarquement immédiat, musiques baroques et animations dans le Valenciennois.

JUIN :

- Fête de la musique, de la musique partout dans la ville (concerts gratuits).

JUILLET-AOÛT :

- Les traditionnels concerts gratuits du 14 juillet.
- Nos Quartiers d'Été, rendez-vous estival pour des concerts, des animations ou d'autres spectacles gratuits.

SEPTEMBRE :

- **Les JAE (Journées d'accueil des étudiants)** de l'Université Polytechnique Hauts-de-France de Valenciennes : <https://www.facebook.com/uphffofficiel/>
- Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement dans la ville.
- Valenciennes Vélotour, pour découvrir une ville autrement en entrant à vélo dans des lieux exceptionnels !

OCTOBRE :

- **La Nuit des Étudiants du Monde**, organisée par l'Université et l'association ESN.
- **Fête de la science**, dans les laboratoires de l'Université.
- Festival Scènes sonores, des concerts de musique actuelle (tarif réduit étudiant).
- Urban Trail de Valenciennes, un tour de 10 km de la Place d'Armes jusqu'aux lieux publics emblématiques de la ville.

NOVEMBRE :

- Salon de la Bande Dessinée, animations et expositions (tarif réduit étudiant).



ÉCHANGER & PARTAGER

Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

Valenciennes Métropole :

195 000 habitants

13 000 étudiants

Ville de Valenciennes :

43 000 habitants

VALENCIENNES,

10^e VILLE DE LA RÉGION
DES HAUTS-DE-FRANCE,
6^e VILLE DU
DÉPARTEMENT
DU NORD

**RÉGION DES
HAUTS-DE-
FRANCE,**

**5^e RÉGION
D'ACCUEIL**

des étudiants
étrangers en France
(25 000 étudiants
internationaux)

**Université Polytechnique
des Hauts-de-France :**

14 500 étudiants



dont 1 700 étudiants internationaux
5 campus
4 grands laboratoires de recherche
250 doctorants

**VALENCIENNES, CLASSÉE PARMİ LES VILLES UNIVERSITAIRES
FRANÇAISES OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER** (palmarès du magazine
L'Étudiant)

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernent tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/hauts-de-france-555>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org